

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

A LE RHEU, le 26 juillet 2025

CERTIS exerce son métier d'évaluation de la conformité depuis plus de trente ans. Que ce soit dans le domaine de la certification ou de l'inspection, CERTIS a démontré son EXPERTISE, son savoir-faire et sa FIABILITE.

Nous entendons poursuivre notre développement autour de notre métier et de nos principales valeurs :

L'EVALUATION DE CONFORMITE

Evaluer la conformité de produits, de processus, de services, de systèmes de management ou de déclaration avec indépendance et intégrité reste le cœur de notre métier. Nous complétons cette mission en offrant aussi des services d'ingénierie de développement et de formation.

L'INDEPENDANCE et L'IMPARTIALITE

Parce que la valeur ajoutée apportée à ses clients repose avant tout sur l'indépendance et l'impartialité, CERTIS place ces valeurs au cœur de son organisation. Il s'engage à toujours les préserver et à consacrer les moyens nécessaires à celles-ci.

Il demeure une société indépendante à capitaux majoritairement familiaux.

Son indépendance est établie tant au niveau de son actionnariat que de sa stratégie. Son fonctionnement et ses décisions sont basés sur l'impartialité.

Pour concrétiser notre développement, nous privilégions :

L'OUVERTURE

L'agro-alimentaire et l'agriculture restent nos domaines d'intervention principaux. Cependant, à côté de ceux-ci nous développons de nouvelles compétences et nous décidons de nous ouvrir à de nouveaux secteurs industriels ou de service.

Parallèlement, nous décidons de développer notre compétence et nos services vers les démarches portant sur la RSE, la transition environnementale et le carbone. Cela passe notamment par la nouvelle activité de « validation et vérification ».

L'ouverture est, pour CERTIS, la voie d'un approfondissement de notre métier et donc d'un enrichissement humain important.

LA COMPETENCE

Nous plaçons les hommes et les femmes au cœur de notre organisation, ils sont les garants de notre compétence. Pour cela nous nous engageons sur :

- **la formation de notre personnel** : par un investissement important et constant en formation du personnel,
- **l'accompagnement des collaborateurs** : par la mise en place de parcours d'intégration et de formation pour les nouveaux collaborateurs et d'un dispositif de coaching professionnel à disposition de chacun.

LA CREDIBILITE

CERTIS organise ses activités d'évaluation par tierce partie selon les normes ISO/CEI 17065:2012 (produit, processus), ISO/CEI 17021:2015 (système de management), ISO IEC 17020:2012 (inspection) et ISO/IEC 17029:2019 (validation, vérification).

Certis organise ses activités d'évaluation de conformité dans les conditions de reconnaissance définies par le COFRAC (accréditations N°5-0532 et 5-0659 : portée disponible sur www.cofrac.fr), les Pouvoirs publics français et les propriétaires de schémas de certification auxquels CERTIS adjoint des dispositions complémentaires nécessaires à la robustesse des dispositifs.

CERTIS s'engage à maintenir ces reconnaissances et à sans cesse améliorer ses méthodes et son organisation au bénéfice des garanties apportées à ses clients et à ses partenaires.

LA STABILITE et la PERENNITE de la SOCIETE

Pour CERTIS la stabilité et la pérennité doivent rester une préoccupation constante. CERTIS l'intègre et s'engage à :

- Maintenir des réserves financières suffisantes permettant de faire face à tout aléa.
- Prévoir une organisation d'entreprise permettant d'assurer une continuité de service, notamment face à une crise sanitaire,
- Maintenir la cohésion de l'équipe et la motivation des employés autour du projet de CERTIS,
- Préserver la sécurité informatique et l'adaptabilité de ses installations.

Pour réaliser ces missions, CERTIS se dote des moyens nécessaires :

- Une bonne santé financière de CERTIS contribuant à garantir sa pérennité, par une gestion rigoureuse et la consolidation de ses fonds propres,
- La performance de ses outils de travail par la modernisation constante de ses outils informatiques de gestion de ses activités et d'information, l'adaptation de ses locaux et la modernisation de ses outils de communication et d'information de ses clients,
- La pertinence de ses certifications par l'élargissement et le renforcement des compétences des collaborateurs de CERTIS.

En tant que Président de CERTIS, je suis le garant de la mise en œuvre de cette politique devant les clients, les collaborateurs et les actionnaires de CERTIS.

Notre équipe a les moyens et les ressources nécessaires pour mener à bien cette politique et je confie à :

- Notre Responsable Qualité : le développement et l'adéquation du système qualité de CERTIS, en étroite collaboration avec les différents responsables de dossier et l'ensemble du personnel de CERTIS.
- Notre Responsable des Ressources Humaines : l'adaptation de ressources humaines, la gestion, la formation, l'animation selon les objectifs et les valeurs de CERTIS.
- Notre responsable des systèmes d'information : le développement et la modernisation des outils au service des besoins et des nécessités en matière de gestion de données et d'informations.
- L'ensemble du personnel, la préservation de l'image positive de CERTIS et la défense de ses valeurs humanistes.

Le Président de CERTIS,
Vincent COUEPEL

